



ŒUVRONS EN FAVEUR D'UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE.

Si la crise sanitaire a démontré, en bien des points, la fragilité de notre humanité, elle a aussi été le révélateur inattendu d'un formidable potentiel de solidarité. À l'image des équipes de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, qui ont su chercher dans cette épreuve, les ressources d'inventivité, de détermination et de fraternité pour maintenir le lien avec les plus démunis.

Fortes de votre soutien, nos 845 équipes de bénévoles, appelées « Conférences », ont su puiser dans l'histoire et le charisme de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, les ressorts nécessaires pour continuer de faire vivre la charité de proximité envers et contre tout.

En dépit des confinements et contraintes sanitaires, tout a ainsi été accompli pour maintenir notre présence, fût-ce que par téléphone, auprès des plus isolés, et poursuivre durablement notre aide matérielle et morale en faveur des personnes touchées par la pauvreté. 1,5 million d'heures de bénévolat ont ainsi pu être réalisées en 2020 grâce à la mobilisation exemplaire de nos équipes. Néanmoins, rien n'aurait été possible sans la générosité de nos donatrices et donateurs dont vous faites partie.

Vous découvrirez ici comment vos dons ont été transformés en actions pour apporter l'espérance à toutes les personnes touchées par la solitude et la pauvreté. Grâce à vous, nous œuvrons chaque jour en faveur d'une société plus juste, fidèle à la vision fraternelle de notre Fondateur Frédéric Ozanam et nous tenons à vous en remercier chaleureusement.

Lors de la 3^{ème} Journée mondiale des pauvres, le Pape François nous disait « *Nous ne pouvons pas attendre qu'ils frappent à notre porte, il est urgent que nous les atteignons chez eux, dans les hôpitaux et les résidences de soins, dans les rues et les coins sombres où ils se cachent parfois, dans les centres de refuge et d'accueil.* » * Merci de nous aider à aller vers les plus démunis, afin de construire avec eux une amitié durable et réciproque.

* Apostolicam Actuositatem, n° 8



NOTRE ORGANISATION :

UN GRAND RÉSEAU LOCAL, NATIONAL ET MONDIAL

Présente dans 150 pays sur les 5 continents, la Société de Saint-Vincent-de-Paul est un mouvement chrétien de laïcs, reconnu par l'Église catholique.

En France, la Société de Saint-Vincent-

de-Paul est une association Reconnue d'Utilité Publique depuis 1927, agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance depuis 2015.

Depuis 188 années, des générations de bénévoles font vivre le charisme de l'association : exercer la charité de proximité.

UNE UNION D'ASSOCIATIONS

La Société de Saint-Vincent-de-Paul est une Union d'associations « Loi de 1901 ». Elle regroupe le Conseil national de France (CNF), 24 Associations spécialisées (AS) et 94 Conseils départementaux (CD) au sein desquels agissent 845 équipes de bénévoles, appelées "Conférences".

L'Union d'associations s'appuie sur un Siège social, le Conseil national de France (CNF), qui comprend 28 salariés. Le CNF permet aux 94 CD de mutualiser une partie de leurs moyens généraux : communication, comptabilité, formation, et appel à la générosité du public. C'est ce périmètre de la SSVP qui a reçu l'agrément du Don en Confiance.

NOTRE MISSION : SERVIR DANS L'ESPÉRANCE

La Société de Saint-Vincent-de-Paul développe des actions caritatives de proximité avec les plus démunis, souvent oubliés ou ignorés par notre société.

La relation de confiance établie dans la durée avec les plus pauvres est le fondement de l'engagement bénévole de notre mouvement.

NOS PRINCIPES D'ACTION

Cellule de base de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, la Conférence regroupe le plus souvent une vingtaine de bénévoles qui décident d'œuvrer ensemble selon quelques principes fondamentaux :

- Être là, tout simplement, dans l'écoute fraternelle
- Être ensemble pour faire ensemble, avec les personnes accueillies
- Agir au service de la justice
- Accompagner dans la durée
- Reconnaître l'égalité des personnes

Les actions que mènent les Conférences sont d'une grande diversité car ajustées aux besoins décelés localement : visites à domicile ou en EHPAD, maraudes, accueils de jour, aides alimentaires sous différentes formes (colis alimentaires, épiceries solidaires, repas partagés), aides au logement (y compris par intermédiation locative), aides matérielles (domiciliation, vestiaires, co-voiturage, prêts de bicyclettes, fournitures de mobilier et d'électroménager...), aides à la famille (vacances, soutien scolaire, français langue étrangère...).

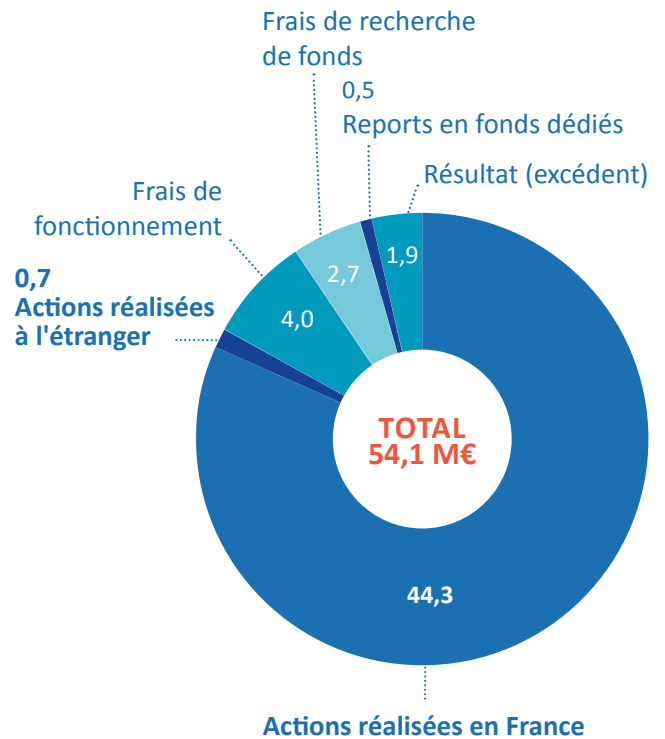
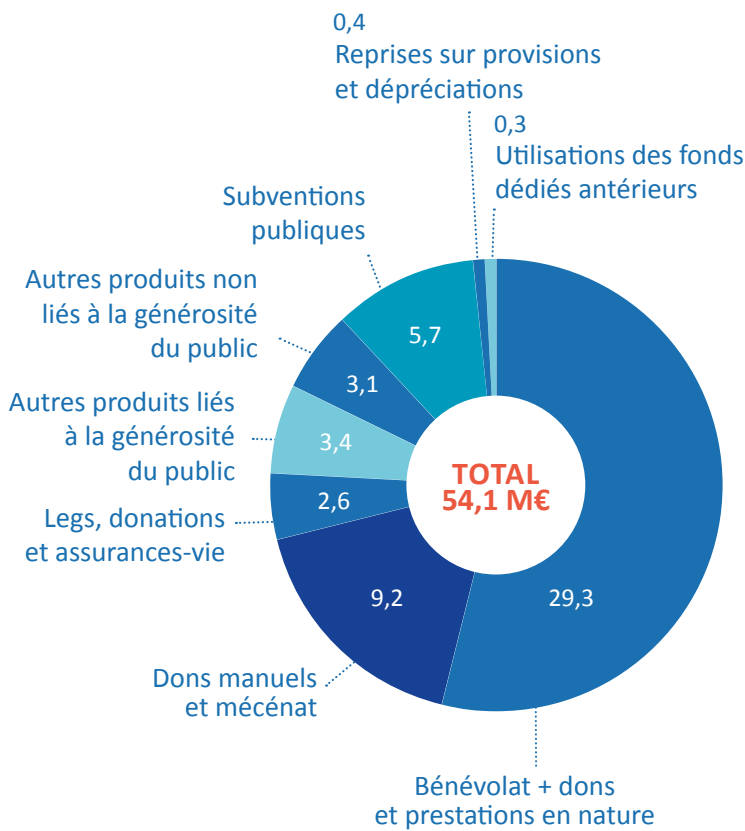
GOUVERNANCE ET CONTRÔLE

L'Assemblée Générale se compose de l'ensemble des présidents des Conseils départementaux et des Associations spécialisées, ce qui représente actuellement 118 membres.

Le Conseil d'administration se compose aujourd'hui de 21 bénévoles de l'association, élus pour un mandat de quatre ans renouvelable deux fois. Le Conseil d'Administration se renouvelle par moitié tous les deux ans.

NOS RESSOURCES GLOBALES EN 2020

et leur utilisation



En 2020, les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations et dons en nature) constituent la ressource la plus importante de l'association avec 29,3 M€. L'engagement des 17 000 bénévoles de l'association est estimé en heures et valorisé (en majeure partie au taux horaire du SMIC) : en 2020, il s'élève à 25,1 M€.

La générosité du public représente 15,3 M€ (62 % des ressources financières) et ce sont majoritairement les dons (8,9 M€) qui ont permis de financer les actions de l'association dans le contexte de la crise sanitaire. Les autres produits non liés à la générosité du public, principalement les activités de l'économie circulaire, ont été impactées par la crise mais se maintiennent à un niveau de 3,1 M€ permettant de financer une partie significative des frais de recherche de fonds et de fonctionnement.

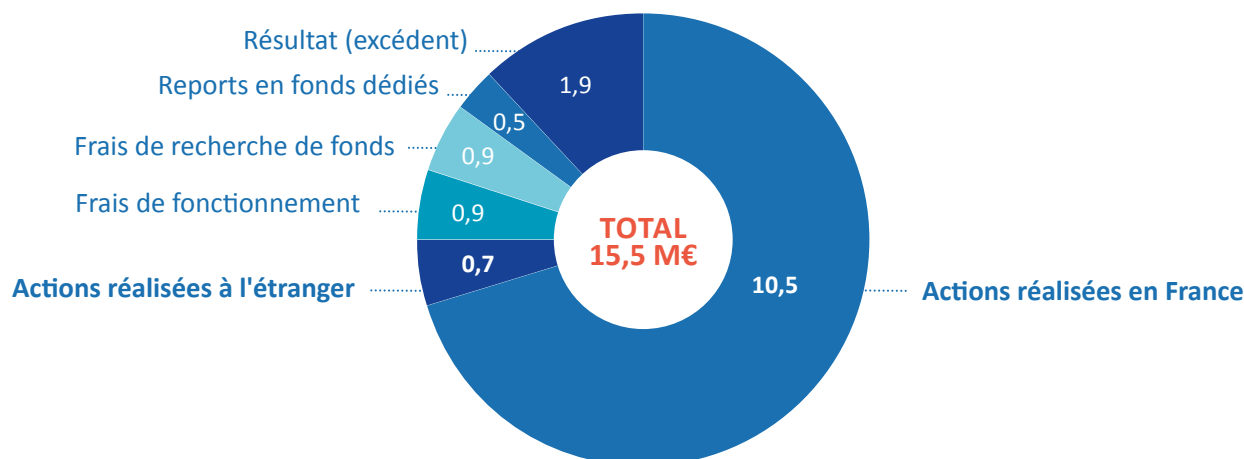
Les subventions publiques contribuent aussi fortement aux actions de la SSVP. En 2020, une subvention exceptionnelle de la Direction Générale de la Cohésion Sociale de 0,6 M€, octroyée à la SSVP pour l'aide alimentaire, est venue s'ajouter à cette ressource récurrente.

La SSVP vient en aide aux personnes qu'elle accompagne au travers du réseau des 845 Conférences, équipes locales qui maillent le territoire et permettent d'agir au plus près des pauvretés rencontrées. Ainsi, en 2020, 44,3 M€ ont été consacrés aux actions nationales de visite, d'accueil, d'hébergement, d'aide alimentaire et matérielle (dont 16,3 M€ issues des ressources financières). L'action internationale réalisée par les jumelages avec les Conférences de pays en voie de développement s'élève à 0,7 M€. **Les missions sociales représentent ainsi 86,1 % des emplois de l'association.**

Les frais de recherche de fonds (2,7 M€) sont majoritairement portés par le Conseil national de France (CNF), qui a pour mission de soutenir les Conseils départementaux et Conférences dans leur collecte. Ils se composent des frais de campagne d'appel à la générosité du public et des coûts liés aux traitements des legs.

Le CNF porte aussi une grande partie des frais de fonctionnement qui s'élèvent à 4 M€ en 2020, soutenant les Conseils départementaux et Conférences dans leur communication, le recrutement des bénévoles, la formation et la tenue de leur comptabilité.

L'UTILISATION DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN 2020



Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public recense les ressources et emplois financiers uniquement liés à la générosité du public.

En 2020, la générosité du public a été utilisée à hauteur de 13,6 M€ soit 88 %. Le résultat issu de la générosité du public est identique au résultat global et s'élève à 1,9 M€. Le financement des actions réalisées en France grâce à la

générosité du public est de 10,5 M€. Les actions réalisées à l'étranger sont financées en totalité par ces ressources pour 0,7 M€. Au total, la générosité du public a été utilisée à hauteur de 73 % au profit des missions sociales en 2020. **Les frais de recherche de fonds mobilisent ces ressources pour 0,9 M€ (soit 6 % de la générosité du public), comme les frais de fonctionnement.**

BILAN COMBINÉ 2020

93 CONSEILS DÉPARTEMENTAUX + CONSEIL NATIONAL

LIBELLÉS	2020 EN M€	2019 EN M€
Actif Immobilisé	36	35
Actif réalisable et disponible	43	39
TOTAL DE L'ACTIF	79	74
Fonds propres	67	66
Fonds reportés, dédiés et provisions	6	3
Emprunts et dettes	6	5
TOTAL DU PASSIF	79	74

L'actif immobilisé est majoritairement constitué des biens et matériels détenus par les Conseils départementaux et le CNF pour la réalisation des missions sociales (23,8 M€), un immeuble reçu en legs et conservé par le CNF (9,1 M€) ainsi que les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés (3 M€).

L'actif réalisable et disponible se compose essentiellement des disponibilités et des valeurs mobilières de placement (37,8 M€). Les fonds propres regroupent principalement les fonds statutaires et complémentaires (28,1 M€), le report à nouveau (21 M€) et les réserves (12,4 M€).

Les fonds reportés (2,8 M€) sont une nouvelle rubrique du plan comptable et correspondent à la partie des libéralités non encore encaissées ou transférées au 31 décembre 2020. Les fonds dédiés (2,6 M€) sont des sommes affectées à un objet précis et non entièrement utilisées.

Nouvelle méthode comptable

Le changement de méthode comptable au 1er janvier 2020, lié au nouveau règlement ANC n° 2018-06, engendre une modification de la comptabilisation des libéralités (legs, donations, assurances-vie). Celles-ci sont désormais enregistrées à l'actif et au passif du bilan, expliquant en majeure partie les variations par rapport à l'exercice 2019.

Politique de réserves

La SSVP est dans l'obligation de constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (activité caritative, fonctionnement et investissement). En 2020, les réserves des structures combinées s'élèvent à 12,4M€ et correspondent environ à 12 mois d'utilisation de la générosité du public.

CHIFFRES CLÉS 2020

La rencontre interpersonnelle, qui est au cœur de l'action de notre association, a grandement pâti des règles sanitaires destinées à lutter contre la pandémie. Nous nous sommes trouvés devant un paradoxe : alors que les personnes déjà habituellement isolées étaient contraintes de s'isoler encore plus, les bénévoles destinés à les visiter, vivant sous la même contrainte, ont dû limiter leurs déplacements et l'amplitude

horaire de leur service. Nos chiffres révèlent ce double impact : baisse des actions de visite mais forte hausse de la visite dans nos lieux d'accueil – dans le respect des dispositifs sanitaires en vigueur – pour de la rencontre, de l'écoute et de l'accompagnement. Nos bénévoles ont également fortement développé la maraude, dans le but de trouver de nouveaux points de rencontre adaptés au protocole sanitaire.

VISITER



150 000
visites à domicile



50 000
visites en institution, hôpital
et maison de retraite



10 000
maraudes de rue

ACCUEILLIR



600 000
personnes ont été accueillies
dans les locaux de la SSVV



166 000
nuitées en hébergement d'urgence ont été accordées, dans nos structures ou en chambres d'hôtel, à des personnes sans abri

AIDE ALIMENTAIRE



114 700 personnes se sont inscrites auprès de nos points de distribution

Elles ont bénéficié de :



5 400
tonnes de denrées alimentaires constituant plus de : **1,2 million** de colis délivrés

ACCOMPAGNER



17 000
personnes ont été
aidées financièrement



56 000
personnes ont
été habillées



12 000
personnes ont bénéficié d'équipement
mobilier ou ménager



1 000
personnes ont bénéficié de
séjours et de sorties de loisirs



1 000
personnes ont bénéficié de
sessions d'apprentissage
du français



1 000
enfants ont été aidés dans leurs
devoirs scolaires

BÉNÉVOLAT



1,5 million d'heures

L'évaluation régulière de nos actions est pour nous un enjeu avant tout qualitatif : il s'agit de nous assurer que l'accueil et la rencontre de chaque personne, dans ce qu'elle a d'unique, reste bien la priorité, même dans nos missions de distribution d'aides matérielles ou alimentaires. C'est dans cet esprit que nous avons préparé puis lancé en 2020 l'initiative "Vigilance Bienveillance" et un questionnaire de relecture de la vie en Conférence,

pour aider nos bénévoles à évaluer régulièrement l'impact qualitatif de leurs actions. L'initiative « Vigilance Bienveillance » est un dispositif de précaution pour faire en sorte que toute personne – accueillie, bénévole ou salariée – puisse à tout moment contacter une cellule nationale, par téléphone ou par email, si elle ne se sentait plus sereine lors des visites ou distributions organisées par la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Nos associations partenaires en France et à l'International :

Pour ses actions de charité en proximité, le réseau des 845 Conférences Saint-Vincent-de-Paul s'appuie principalement sur ses ressources propres et sur les moyens mis à sa disposition par le Conseil national de France. Localement, chacune noue des contacts avec des partenaires locaux (Centre Communal d'Action Sociale et associations du secteur caritatif) pour répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de précarité sur son territoire.

Les Conférences Saint-Vincent-de-Paul ne se désintéressent pas des situations de pauvreté hors de France : à travers le réseau mondial de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, l'aide internationale des Conférences s'organise par le biais de jumelages avec une ou plusieurs Conférences d'un pays en développement, souvent francophone. Par ces jumelages, les Conférences françaises apportent leurs soutiens fraternel, spirituel et aussi financier aux actions de charité de proximité menées par les Conférences d'Afrique ou d'Asie.



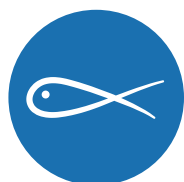
LES RÉFÉRENCES

Les informations de l'Essentiel 2020 sont issues de la combinaison des comptes reçus du Conseil national de France et de ceux de 93 Conseils départementaux (sur 94). Cette combinaison des comptes a été certifiée par notre commissaire aux comptes, le cabinet Deloitte. Depuis mai 2015, le Conseil national et

ses 94 Conseils départementaux sont agréés par le Comité de la Charte du don en confiance. Le label « Don en confiance » reconnaît le respect de règles relatives au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée, à la rigueur de la gestion, à la qualité de la communication et de la collecte de fonds et à la transparence financière.



Les valeurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul se fondent sur la devise de Vincent de Paul : « Aimer, Partager, Servir ».



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL

ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT

120 av. du Général Leclerc – 75014 Paris – Tél. 01 42 92 08 10
e-mail : contact@ssvp.fr – Site : www.ssvp.fr